



Nature	Ouvrage publié
Titre	Habitats autogérés
Auteurs	Association Eco-Habitat Paris (sous la direction de : Philippe Bonnin)
Date de publication	1983
Nombre de pages	140
Pays	France
Editeur	Alternatives / Syros (F)
Lien internet	
Lieu de consultation ou mode d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>consultation papier (bibliothèque) : <a href="#">Librairie Dialogues</a> ou <a href="#">bibliothèque de l'ESA</a> ou <a href="#">fondationremybutler</a></li> </ul>

## Note argumentaire de la contribution

Une réflexion avec l'architecte sur l'esthétique, sur la « meilleure » (et la moins chère) façon de construire en fonction des désirs et besoins de chacun.

Dans le cadre d'un habitat autogéré, en effet, chacun des occupants bénéficiaires occupe une place importante !

C'est ce qu'illustre bien cet ouvrage qui, en plus d'illustrations, de plans et de descriptions de maisons déjà réalisées, il propose les différents types juridiques d'associations pour obtenir des prêts, régler les problèmes de revente, de successions etc.

En bref, tous les renseignements pratiques pour comprendre et participer à cette forme d'expérience.

## Mots-clés

COOPERATIVES - HABITATS AUTOGERES - FORMATION DES GROUPES - DIVERSITE DES ORIGINES - LE DROIT ET LA PRATIQUE - LE CADRE ORGANISATIONNEL - AUTOGESTION - ARCHITECTURE - REINVENTER - RELATION DIFFERENTE A L'ESPACE

**ALENÇON – LE HAMEL**

Rue d'Echauffour, 61000 Alençon

**1975**

Province  
Construction neuve  
Accession

Logements : **6**  
Personnes : **26**  
Adultes : **11**  
Enfants : **12 + 3 = 15**

Terrain acheté : **4 767 m<sup>2</sup>**  
Jardin collectif commun :  
**2 378 m<sup>2</sup> dont 600 de rivière**  
Jardins privés : **2 389 m<sup>2</sup>**

Surface totale construite :  
**859 m<sup>2</sup> au début, puis 919 m<sup>2</sup>**  
en locaux communs : **60 m<sup>2</sup>**

Type d'habitat : Pavillons  
Forme juridique : SCI  
Architecte :  
**C.H. ARGUIERE**  
4, allée de Touarnotou, 44000  
Nantes



L'IDEE DE CREER UN « VILLAGE » EST NEE AU SEIN D'UN GROUPE d'habitants de la ZUP de Perseigne, constitué en 1968, pour intervenir sur leur cadre de vie et plus con-

se lancer dans une expérience communautaire mal contrôlée, ni de reproduire les modèles dominants en construisant des maisons individuelles par réaction aux grands appor-

plafonds HLM (accession), toutes dépenses confondues.

Après quelques mois de recherche, le groupe choisit un terrain : 5 600 m<sup>2</sup> (dont 600 m<sup>2</sup> de rivière)